



L'an mil huit cent quarante quatre
le huit du mois de Septembre.

Pardevant nous prosper hyacinthe Cardieu
notaire royal à la résidence de St Etienne arrondissement
de forcalquier département des basses Alpes avec témoin
souligné

Ont comparu André Garibert propriétaire
Cultivateur demeurant et domicilié à Crus et Marc
Garibert Cultivateur demeurant et domicilié à
Mallepugne, lesquels ont vendu à Sieur Claude Garibert
propriétaire Cultivateur demeurant et domicilié à
Mallepugne in présent et acceptant deux propriétés
de terre qu'ils possèdent à Mallepugne au quartier
de Nègreon lesquelles sont attigées et leur sont
échues une à chacun des vendeurs suivant partage
reçu par nous le dix sept Décembre mil huit cent
quarante en l'enregistrement, les dites deux propriétés confrontent
au levant Ferdinand François Lambeau, au midi à
Appolonie Garibert l'un des vendeurs, au couchant
Pierre Bonnaventure Garibert frère des vendeurs et
au Nord chemin de Montlaun

Le prix de cette vente a été fixé
et convenu par les parties à la somme de
Six cents francs, dont trois cents francs pour

Chaque propriété et pour chacun des deux vendeurs
laquelle somme a été comptée par l'acquéreur et
embourcée par les deux frères vendeurs du N^o de nous
notaire et témoins dont Guillaume

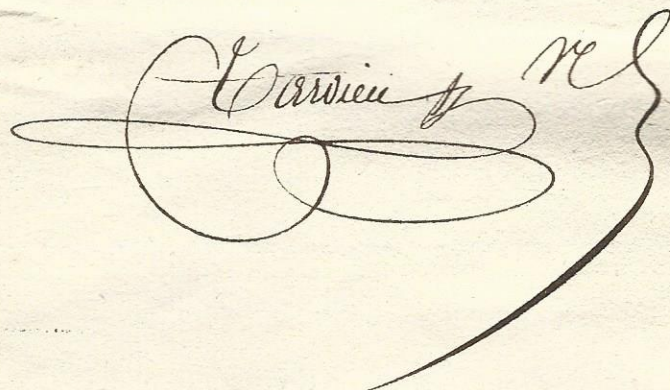
L'acquéreur entrera en possession et jouira
des deux terres vendues d'ici ce jour sans aucune
réserve et paiera les contributions de l'année
prochaine

Dont Acte fait & lu aux parties à
St Etienne dans notre étude en présence de
Sieur Pierre Brun Sieur de Long et de Sieur
François Marius Aubert sans profession
Domiciliés et demeurant le premier à St Etienne
et le second à Paris, témoins requis &
signés avec le dit Claude Aubert et nous
notaire, les dits André et Marius Aubert
ont déclaré ne le savoir & ce par nous
enquis & requis, Aubert, Aubert Brun
Larduin N^o

Enregistré à St Etienne le quatorze
Septembre mil huit cent quarante quatre

f^o 86. Cases. 1 & 2., leu trente trois francs
Deuxième trois francs trente centimes, signé à
la minute Norelly.

Collationné

Corriveau  M